



Association *femmes et mathématiques*  
[www.femmes-et-maths.fr](http://www.femmes-et-maths.fr)

<http://www.scienceouverte.fr>

Association pour l'animation  
 mathématique [www.animath.fr](http://www.animath.fr)

NOM -  
 Prénom de  
 l'élève.....  
 Classe : ..... Date de naissance : .....

**CONVENTION DE STAGE**

**Entre**

L'associations *femmes et mathématiques* représentée par Mme Véronique Slovacek-Chauveau, vice-présidente de *femmes et mathématiques* ;

**et**

l'établissement scolaire .....

Adresse et tél. ....

Représenté par (chef/cheffe d'établissement) .....

Nom du/de la professeur/e qui a inscrit l'élève .....

**Il est convenu ce qui suit :**

Article 1 : La présente convention a pour but de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce stage intitulé « Filles et maths : une équation lumineuse » pour les jeunes filles de Troisième et Seconde.

Article 2 : Cette journée vise à présenter aux jeunes filles les possibilités en termes de métiers scientifiques et leur capacité à continuer ou à s'engager dans des études scientifiques.

Article 3 : Le stage se déroulera le **mercredi 7 mars 2018 de 9h à 17h,**

**à l'Institut Galilée 99 av JB Clément 93430 Villetaneuse.**

Article 4 : Les élèves restent sous statut scolaire.

Article 5 : Les organisateurs/trices demanderont une participation active aux stagiaires.

Article 6 : En complément à la couverture individuelle de l'élève, les associations souscrivent une assurance couvrant sa responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance MAIF.

Article 7 : Les co-contractants se concertent sur les modalités pratiques d'organisation et de suivi du stage.

Article 8 : Les déjeuner et goûter sont pris en charge par les associations ci-nommées.

Article 9 : En cas de manquement ou d'inadaptation manifeste de la stagiaire et après concertation, il pourra être mis fin au stage.

Signatures :

Le représentant légal

Le/la Proviseur-e – Le/la Pincipal-e

## Emploi du temps de la journée « Filles et maths : une équation lumineuse » du 7 mars 2018.

| Horaires      | Activités - lieu   |
|---------------|--|
| 9h – 9h15     | Accueil  |
| 9h15 – 9h20   | Mot de bienvenue du Directeur de l'Institut Galilée Frédéric ROUPIN. <i>Amphi C</i>              |
| 9h20 – 10h20  | <i>Promenade mathématique.</i> Françoise DIBOS<br>Professeure Université Paris 13 <i>Amphi C</i> |
| 10h20 – 10h35 | Pause  |
| 10h35 – 12h00 | Atelier sur les métiers des sciences. <i>Amphi C</i>   |
| 12h00 – 13h30 | Déjeuner avec des étudiantes de l'Institut Galilée et de l'école d'ingénieur <i>Sup Galilée.</i> |
| 13h30 – 15h   | Echange par petits groupes avec des femmes scientifiques. <i>Bibliothèque scientifique*</i>      |
| 15h15 – 17h   | <b>Théâtre-forum</b> (théâtre interactif) « Dérivée » par la compagnie LAPS. <i>Amphi C</i>      |

\* L'exposition « *Mathématiciennes européennes* » sera présentée dans la bibliothèque.



### Autorisation de diffusion et de reproduction d'images

Je soussigné(e) : .....

Représentant légal de l'élève .....

Domicilié(e) : .....

...../

J'autorise les organisateurs à me photographier et/ou à me filmer dans le cadre de la réalisation de leurs documents de présentation et de communication.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image notamment sa diffusion sur les sites Internet des écoles et des associations organisatrices de l'événement, **Animath** et **femmes et mathématiques**, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (sur papier, support analogique ou support numérique) et ce, pour la durée de vie des documents et présentations réalisées.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre des associations organisatrices de l'événement, **Animath** et **femmes et mathématiques**, qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Fait à ..... le .....

Signatures L'élève :

Le/La représentant-e légal-e :